

Document de cadrage général pour la mobilisation des Personnes Ressources.

« L'harmonisation des cursus, l'offre de diplômes communs, l'élaboration d'un système référentiel de crédits comparables en Haïti et dans la Grande Caraïbe » .

Séminaire des 3, 4, et 5 OCTOBRE 2007.

Lieu : CLUB INDIGO (ancien club Med) Cote des ARCADINS.

Pilotage : Université d'Etat d'Haïti (UEH)

Personne contact : Wilson LALEAU Vice-Recteur aux Affaires Académiques de l'UEH : (wilslaleau@yahoo.fr; wilson.laleau@ueh.edu.ht); (509) 725-7973 ; / avec copie à Dominique JANNINI EYMA (dominik_jeyma@yahoo.com; dominique.jannini@ueh.edu.ht) (509) 614-8607.

Contexte

La Conférence Régionale des Recteurs, des Présidents et des Directeurs d'institutions Universitaires (CORPUCA), au sein de laquelle sont représentées huit (8) universités haïtiennes¹ et quatre (4) universités de la région Caraïbe, membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), soulignait déjà en 2001 la nécessité de mettre en place les outils et référentiels indispensables à l'élargissement des horizons de la formation par le moyen des mobilités des apprenants et des enseignants, de la mise en place de filières et de diplômes communs d'universités et de co-diplômation. En Janvier-Février 2007, un appel à propositions de projets sur la « Gouvernance Universitaire » a été lancé par l'AUF en direction des Universités membres de la CORPUCA. Trois projets ont été présentés par des universités haïtiennes.

- Le premier porte sur « l'Harmonisation des Cursus, l'Offre de diplômes communs et la Mise en place de systèmes référentiels de crédits comparables en Haïti et dans la Caraïbe » ;
- Le second traite des problèmes d'évaluation universitaire ;
- Le troisième réfère à la gouvernance universitaire proprement dite

Ils ont été présentés respectivement par l'UEH, l'ESIH et l'UNIQU. Ils ont tous été retenus.

En juin 2007, les représentants de l'AUF et les autres participants à la Conférence Générale restreinte ont insisté sur l'urgence du démarrage immédiat des opérations de préparation de trois séminaires, notamment pour l'UEH le projet sur l'harmonisation des cursus.

C'est dans ce contexte général que doit se tenir les mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 octobre prochain un séminaire Atelier sur : « *l'harmonisation des cursus, l'offre de diplômes communs, l'élaboration d'un système référentiel de crédits comparables en Haïti et dans la Grande Caraïbe* ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre des axes prioritaires de la CORPUCA, et de l'AUF qui en assure le financement. La motivation de l'UEH, institution porteuse du projet, vient d'une prise de conscience des faiblesses des structures d'enseignement supérieur en Haïti, en général, mais en particulier du constat de l'absence :

- o de systèmes de comparaison des diplômes,
- o de bases de comparaison entre les différents modèles d'enseignement supérieur représentés à travers le pays et dans les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes,
- o de documents définissant les modalités de passage du premier au deuxième cycle puis du deuxième au troisième,

¹ Centre Technique de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA), Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST), Ecole Supérieure d'Infotronique (ESIH), Institut Universitaire Quisqueya des Amériques (INUQUA), Université Notre Dame d'Haïti (UNDH), Université de Quisqueya (UniQ), Université Caraïbe (UC), Université d'Etat d'Haïti (UEH) & Université des Antilles de la GUYANE (UAG), Université Catholique Pontificale Madre y Maestra (UCPMM), Université d'Action pour l'Education et la Culture (UNAPEC), Université de La Havane (U H).

- o de mécanismes et d'instance d'accréditation des diplômes,
- o d'un cadre réglementaire national et régional.

Objectifs

L'objectif global est d'organiser un Séminaire-Atelier pour enrichir la réflexion sur la régulation de l'Enseignement Supérieur en Haïti par une analyse comparative des systèmes nationaux et régionaux de manière à identifier les outils et les dispositifs normatifs adaptés au cas Haïtien.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Permettre une large réflexion sur le problème de l'adéquation des curricula et des diplômes offerts ;
- Valider des formats standard de présentation de cursus des formations offertes au niveau supérieur de la formation dans le pays ;
- Assurer l'intégration régionale et internationale des formations et diplômes tout en respectant les spécificités nationales ;
- Améliorer la visibilité des formations offertes par les universités en Haïti et au delà de la grande région Caraïbe en aménageant progressivement les pistes vers des systèmes homologués comme le *LMD*.

Éléments préliminaires

1. Etat des lieux par Entités, Écoles, Instituts, Facultés

Les universités haïtiennes partenaires de la CORPUCA devront mettre à jour et rendre disponible sur la base de données directement accessible en ligne le répertoire des formations offertes par niveaux académiques et selon les diplômes délivrés <http://www.ht.refer.org/UEH-Cursus/>.

2. Conseil Scientifique

Un comité pluridisciplinaire constitué d'enseignants-chercheurs, de personnalités intervenant à un niveau ou à un autre dans différents établissements d'enseignement supérieur accompagnera l'ensemble du processus :

- o Avant : dans le choix définitif des grands thèmes à retenir pour les Ateliers ;
- o Pendant : en participant activement aux débats et travaux de réflexion en Ateliers ;
- o Après : en assurant le suivi de l'action sur le court moyen terme.

Mobilisation des Personnes Ressources

L'organisation du Séminaire-Ateliers prévoit l'intervention de quatre (4) Personnes Ressources mobilisées par la Conférence des Recteurs. Les visées étant à la fois théoriques et pratiques, leurs rôles se définissent comme suit :

1. Faciliter une perception plus objective de la problématique des 4 sous thèmes par les partenaires. En effet, pour cerner les enjeux sur le plan pratique il s'agit d'abord de comprendre sur le plan théorique quelle(s) méthodologie(s) sera(en)t plus adaptée(s) à la résolution des problèmes identifiés ? Quels outils se sont, déjà en pareil cas, avérés plus efficaces ? Quels sont les partenariats possibles ? Les moyens requis ?
2. Arriver à illustrer pour les participants comment une démarche corrective peut être menée, à partir de réflexions sur une (des) expérience(s), et par la présentation de résultats. Les Personnes Ressources ne maîtrisant pas, à priori, toute la complexité de la situation des établissements d'enseignement supérieur en Haïti, elles feront un exposé, qui permettra d'identifier les éléments clés de la problématique, s'appuiera sur un exemple puisé d'un domaine qu'il maîtrise le mieux.

Notons bien qu'un collègue haïtien précisera, après cette intervention, les éléments déjà identifiés de la problématique sur le thème débattu, en illustrant par un cas d'espèce.

3. Faciliter les travaux en Ateliers au cours de la deuxième² journée.
4. A la fin de chaque atelier la Personne Ressource chargée de la faciliter aidera le rapporteur à « élaborer un document de synthèse » permettant d'améliorer, en Haïti, la visibilité sur la problématique étudiée, et de préciser des actions à conduire dans l'avenir.

Thèmes à traiter

D'abord, en introduction, une Personne Ressource devra exposer en plénière d'ouverture une réflexion sur le **thème général** : « *la Réforme des Programmes Académiques à l'Université, Enjeux et Défis pour un pays en développement* ». Cette personne illustrera son propos à son gré avec des cas vécus ou tirés d'expériences de différentes universités. La finalité essentielle de cette première intervention étant de mettre les participants dans le contexte général de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur dans les pays en développement.

Thème #1 : *Mettre en cohérence le contenu des formations avec les « métiers ».*

Les curricula actuels ne semblent pas toujours en adéquation avec les formations offertes. En effet, trop de cours figurent dans certains programmes haïtiens sous une forme mimétique, les outils pour les « recadrer » faisant défaut aux principaux acteurs de l'enseignement supérieur. De ce fait, les diplômés eux-mêmes sont montés en utilisant essentiellement les formations offertes par des universités européennes et nord-américaines comme canevas.

Les réflexions pour adapter les formations sont déjà initiées ici et là, mais faute de moyens pour faire un travail systématique d'évaluation, des lacunes demeurent. D'où la nécessité de mobiliser une Personne Ressource sur cet aspect de la problématique de l'enseignement supérieur.

En résumé, sur ce thème, la Personne retenue devra faire un exposé d'étude de cas dans un domaine disciplinaire de son choix sur les éléments à mettre en place pour monter une formation répondant à un objectif précis.

Cas d'espèce : l'intervenant présentera son expérience, la problématique, les solutions proposées, les stratégies mises en œuvre, les leçons apprises et les éléments de systématisation apportés.

Un vis-à-vis haïtien illustrera la situation en exposant le cas d'une formation universitaire offerte en Haïti en insistant sur les problèmes rencontrés.

Thème #2 : *La problématique des « équivalences » universitaires au niveau des Cours, des Programmes et des Diplômes et la mise en place d'un système d'accréditation des formations.*

Le constat est le suivant : deux cours de même niveau ayant le même intitulé dispensés dans des établissements différents (ou dans le même) mais dans le cadre de formations différentes ont des contenus différents. On retrouve ces mêmes disparités pour le même diplôme et le même profil sur l'ensemble d'un cycle d'étude. Pour y remédier il faudrait faire valider les formations par une structure nationale d'accréditation et d'homologation des formations offertes. Mais comment arriver à définir et à mettre en place un système adapté à notre réalité qui améliorerait la lisibilité des diplômes entre les universités haïtiennes d'une part, et en final à l'échelle régionale. Un élément de réponse à cette question est que les établissements d'enseignement supérieur en Haïti sont régis par de textes singulièrement spécifiques et gérés par des structures administratives propres, d'où la difficulté à établir une passerelle entre les universités.

² Référence : Organisation du Séminaire-Atelier.

En ce sens, l'UEH sollicite l'appui d'une Personne Ressource qui pourra la guider sur ce thème très complexe. Il s'agira donc d'identifier les outils techniques et institutionnels qui ont déjà fait leur preuve dans la résolution d'une telle problématique.

Ceci devrait permettre de répondre au deuxième objectif qui est de valider des formats standard de présentation des cursus de formations offertes au niveau supérieur en Haïti.

Sur ce thème la Personne Ressource invitée devra faire ressortir tous les éléments méthodologiques pouvant permettre de faire, dans un premier temps le diagnostic d'une situation et, dans un second temps, de dégager les pistes de solutions.

Cas d'espèce : l'exposé devra porter sur l'expérience d'un pays de la Caraïbe, les problèmes rencontrés, les solutions apportées, les stratégies mises en œuvre, les leçons apprises et les éléments de systématisation apportés.

Un vis-à-vis haïtien présentera un tableau de la situation actuelle des universités Haïtiennes entre elles.

Thème #3 : Mobilité Académique et Scientifique au regard de l'harmonisation des Cours en Haïti et dans la Caraïbe. .

Pour énoncer les choses simplement disons qu'aujourd'hui, il est quasiment impossible à un étudiant haïtien de commencer ses études dans un établissement A et de les poursuivre dans une institution B. En d'autres termes, les universités ne peuvent comptabiliser les formations reçues faute de lisibilité transversale entre les formations offertes. Ce qui, à l'échelle régionale et internationale rend encore plus difficile, la situation des étudiants haïtiens.

Ainsi, pour répondre au troisième objectif qui est l'intégration régionale et internationale des formations et diplômes tout en respectant les spécificités nationales, la Personne Ressource retenue présentera une analyse comparative de l'approche européenne et de la situation dans la Caraïbes.

La Personne Ressource à mobiliser devra donc être familière au mode de fonctionnement des universités en réseau afin d'enrichir la réflexion qui devrait conduire à la mise en place de dispositifs qui doivent rendre plus facile la mobilité des enseignants et étudiants dans les universités haïtiennes.

Thème #4 : Le LMD et ses implications pour un pays comme Haïti.

Les réflexions sur le LMD conduiront essentiellement à des pistes d'éclairage sur les modalités d'application du système LMD en Haïti dans les différentes filières de formations, d'un point de vue juridique, technique et organisationnel.

Pour répondre au dernier objectif, à savoir, améliorer la visibilité des formations offertes, en Haïti et au delà de la grande région Caraïbes et ouvrir les pistes vers le LMD, la Personne Ressource retenue présentera une analyse comparative de l'approche européenne et de la situation Nord -Américaine. Il s'agira de présenter 2 cas pour illustrer la situation dans les régions précitées en mettant l'accent sur, les problèmes rencontrés, les solutions apportées, les stratégies mises en œuvre, les leçons apprises et les éléments de systématisation apportés.

Organisation du Séminaire

Jour 1 : Présentations et Discussions autour d'expériences vécues.

La première journée débutera par une plénière avec un panel constitué des Personnes Ressources invitées et de collègues haïtiens. Les exposants interviendront sur cinq thèmes. Chaque exposé durera une vingtaine de minutes et sera suivi d'une demi-heure de débats, toujours en plénière.

La plénière d'ouverture commencera par le thème de réflexion générale : « La réforme des programmes académiques à l'université : Enjeux et Défis pour un pays en développement ».

Les interventions des Personnes Ressources sur les thèmes 1 et 2 seront suivies des propos de leurs homologues haïtiens, alors que les sujets 3 et 4, exposant les problématiques de la mobilité académique

d'une part, et celle des défis du LMD, d'autre part, seront traités essentiellement par des Personnes Ressources invitées. Dans ces derniers cas, où les exposés ne se feront pas en binômes, seule l'expérience de la Personne invitée alimentera l'exposé sur la thématique.

Jour 2 : Tenue des travaux en Atelier proprement dit.

La deuxième journée s'articulera autour des travaux en Atelier. En plénière, en début de matinée seront rappelés les objectifs de la journée. Ce sera aussi l'occasion de rappeler les objectifs et d'établir le principe des travaux en Atelier : ils seront articulés autour d'*1 modérateur* et d'*1 rapporteur*, ce dernier étant chargé, avec le *présentateur*, de la restitution en plénière.

Les Ateliers regrouperont les participants par domaine de « concentration » en fonction des « Axes Disciplinaires³ » définis lors de l'état des Lieux des formations offertes. Chacun des groupes abordera sur la journée les thèmes 1, 2 et 3. Les Personnes Ressources seront réparties dans les différents ateliers suivant leur domaine d'intérêt et y joueront le rôle de facilitateur.

En atelier, pour chacun des trois thèmes, la démarche se définit en 3 temps : élaboration de la feuille de route pour la filière concernée par le présentateur, réflexion /débat, puis, synthèse sur le thème.

La journée sera organisée de manière à ce que les temps de pause entre les travaux en Ateliers soient occupés par les pauses-café et les repas.

Jour 3 : Synthèse générale

D'abord en matinée, le débat se fera en table ronde sur la problématique de l'accréditation à travers des questions : « comment mettre en place un système d'homologation et d'accréditation des formations offertes ? Quelle structure est habilitée à les valider ? Comment finalement aboutir à un système de crédits caribéens ? »

Un panel constitué des experts invités et des partenaires étrangers de la CORPUCA nous fera part des expériences respectives du Canada, des DOM-TOM, de la Jamaïque (et des Antilles anglo-saxonnes) et de la République Dominicaine. Les débats s'effectueront essentiellement en plénière.

La séance plénière sera suivie de la préparation des résolutions. Les participants par domaine d'intérêt et par thème s'assureront que toutes les idées émises soient bien rapportées par les personnes chargées de cette tâche.

En fin de journée, les résolutions prises seront présentées en plénière de clôture.

Extrants

- Amorce d'une discussion entre les intervenants de l'enseignement supérieur en Haïti en vue d'arriver à une dynamique de régulation interne devant aboutir à moyen terme à la mise en place d'un système national d'accréditation des formations.
- Des dispositifs normatifs internes à l'UEH et dans les établissements privés d'enseignement supérieur élaborés et adoptés.
- Des critères de référence communs de comparabilité entre les universités haïtiennes d'une part et entre ces dernières et les universités de la région d'autre part conçus et validés.
- Conditions pour la mise en place de Systèmes de Mobilité entre enseignants et étudiants de la Région Caraïbe discutées.
- Un comité de suivi interuniversitaire sur l'harmonisation des cursus en Haïti et dans la région caraïbe constitué.

³ Sciences Economiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences de l'Education, Sciences de l'Ingénieur et Technologies, Sciences Humaines et Sociales, Sciences Juridiques, Lettre et Langues.

- Stratégie pour la mise en place de programmes de maîtrise et doctorat en cotutelle en Haïti et entre les Universités de la Région élaborée.
- Esquisse d'un plan stratégique pour le suivi des décisions arrêtées, établie.

Profil des participants

60 universitaires sont attendus pour cet atelier. Il s'agit principalement des chefs d'établissements universitaires et de responsables de filières ; Ils seront globalement répartis de la manière suivante :

- 15 venant de l'UEH, organisatrice du séminaire ;
- 14 venant des Universités, Instituts et Écoles haïtiennes membres de la CORPUCA autres que l'UEH ;
- 10 membres du comité scientifique issus des différentes universités d'Haïti ;
- 4 professeurs des universités membres de la CORPUCA (en dehors d'Haïti) ;
- 5 membres du comité d'organisation des ateliers ;
- 6 Personnes Ressources, dont 2 mobilisées par l'UEH ;
- 4 étudiants invités ;